

Directive "Retours"

Les socialistes français contre toute régression des droits humains !



Les socialistes français se sont opposés le 18 juin 2008 au compromis négocié par le rapporteur conservateur Manfred Weber (PPE-DE) portant sur une proposition de directive relative aux normes et procédures communes européennes au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier dite Directive "Retours" car il est contraire aux droits de l'Homme.

La droite européenne a donné blanc-seing au Conseil prétextant une amélioration de la situation des migrants dans certains pays européens. Contrairement à ce qui a été annoncé, le texte ne comprend en réalité que très peu d'avancées puisque, pour chaque disposition présentée comme une avancée, des dérogations et la place à l'arbitraire sont expressément prévus.



<http://www.d-s-f.net>

Votre contact

Martine Roure
Bruxelles Tél. + 32 2 284 51 38
Strasbourg Tél. + 33 3 88 17 51 38
martine.roure@europarl.europa.eu

"Tous les droits conférés par ce texte, comme l'accès à l'éducation pour les mineurs ou l'accès à une aide juridictionnelle, ont un caractère "obligatoire non obligatoire", a déploré Martine Roure, membre de la commission parlementaire des libertés civiles, des affaires intérieures et de la justice et chargée du dossier pour le Groupe PSE (Parti socialiste Européen).

Il est choquant que l'UMP, le Nouveau centre et l'extrême droite aient voté contre l'amendement relatif à l'intérêt supérieur des mineurs en situation irrégulière.

La Directive permettra donc une détérioration de la durée de rétention dans l'Union européenne. Loin de permettre un relèvement par le haut des politiques migratoires, cette Directive donne au contraire un signal alarmant selon lequel il est acceptable d'enfermer jusqu'à 18 mois des personnes dont le seul crime est d'avoir simplement quitté leur pays pour fuir la misère et la guerre pour un avenir meilleur.

Le Groupe PSE au Parlement Européen a déposé 10 amendements (portant sur les mineurs, sur la priorité au retour volontaire, sur l'interdiction de réadmission, sur la durée de rétention, sur les personnes gravement malades, sur l'aide juridictionnelle, etc) visant à établir un volet humain dans ce texte qui au final tend à transformer l'Europe en forteresse. Mais, la droite-majoritaire au PE- a préféré voter différemment. Elle endosse là une responsabilité particulièrement lourde.

C'est enfin un signal inquiétant pour la démocratie parlementaire européenne, puisque sur le premier texte en codécision dans le domaine de l'immigration clandestine, le Parlement européen a abandonné son pouvoir de co-législateur et abdiqué son rôle de représentant de la voix des peuples. La droite a cédé à un chantage inacceptable des Etats membres, alors même que sur les droits de l'Homme nous devons rester intransigeants.

Les socialistes français s'opposent à un tel projet qui porte la marque d'une dérive sécuritaire inacceptable !

COUPON À DÉCOUPER ET À RETOURNER À LA FÉDÉRATION DE PARIS DU PARTI SOCIALISTE

Parti Socialiste • 32, rue Alexandre Dumas, Paris 11e • www.ps-paris.org • federation@ps-paris.org • Tél. 01 42 80 64 40



- Je veux plus de renseignements sur les activités du PS
 Je souhaite devenir sympathisant
 J'aimerais adhérer au Parti socialiste

NOM

Prénom

Adresse

CP

Ville

Tél.

Courriel

Mobile